



**TRIALOGUES**

Centre de médiations et d'aide à la gestion de conflits

**FORMATION**

# DEVENIR MÉDIATEUR

Formation qualifiante à  
la médiation générale et  
spécifique en médiation  
familiale, sociale, civile et  
commerciale

**2022-2024**

**CE PROGRAMME  
INTÉGRATIF  
DONNE ACCÈS  
À L'AGRÉMENT  
POUR:**

- la formation en médiation générale
- la spécialisation à la médiation familiale
- la spécialisation à la médiation sociale et en entreprises
- la spécialisation à la médiation civile et commerciale

## SOMMAIRE

<b>3</b>	<b>INTRODUCTION</b>
<b>4</b>	<b>OBJECTIFS ET PUBLIC CIBLE</b>
<b>5</b>	<b>CONDITIONS D'ADMISSION</b>
<b>6</b>	<b>PROGRAMME DE LA FORMATION</b>
<b>8</b>	<b>MÉTHODOLOGIE</b>
<b>9</b>	<b>EVALUATION ET AGRÉMENT</b>
<b>10</b>	<b>EQUIPE PÉDAGOGIQUE</b>
<b>13</b>	<b>MODALITÉS PRATIQUES</b>

## INTRODUCTION

Depuis 2004, Trialogues : centre de médiations et d'aide à la gestion de conflits, accompagne particuliers et entreprises afin d'apporter des solutions concrètes et efficaces pour faire face aux difficultés traversées.

Sa formation qualifiante s'appuie sur la spécificité d'un travail en co-intervention, dans une tradition transdisciplinaire (Avocats, psychologues, notaires, assistants sociaux, managers, philosophes, sociologues, thérapeutes,...)

La diversité des participants et des intervenants, les méthodes d'apprentissage venant de différents courants, les échanges collectifs et les regards croisés inspirés d'expériences vivantes du conflit, composent la base du devenir singulier du médiateur de Trialogues.

La fonction de médiateur est exigeante, elle nécessite de l'entraînement, une attention rigoureuse, une méthodologie, de l'enracinement et de la souplesse d'action.

Trialogues propose une approche innovante qui met au travail le groupe, la posture intérieure de chacun, tout en veillant au cadre, à l'objectif et à la complexité des contextes d'interventions.

## OBJECTIFS

La formation entend développer le style et les ressources personnelles du futur médiateur et de construire la posture de tiers multipartial dans le règlement de conflits.

L'apprentissage porte sur le processus de médiation, la philosophie, les concepts et les techniques qui le sous-tendent. Au terme de la formation, le participant disposera d'un large éventail d'attitudes et de techniques pour aborder de manière pertinente les différentes facettes d'une situation conflictuelle en lien avec son contexte.

## PUBLIC CIBLE

La formation s'adresse à tout professionnel désireux de remplir une fonction de médiateur en qualité d'indépendant, mais aussi au sein d'une entreprise, d'une institution sociale ou publique, d'un cabinet d'avocats, d'une étude notariale, d'un tribunal, d'une association de psychologues, ou d'une structure associative d'aide aux personnes...

## CONDITIONS D'ADMISSION

LE CANDIDAT À LA FORMATION DOIT REMPLIR LES CONDITIONS SUIVANTES:



### UN DIPLÔME MINIMUM

*de baccalauréat*



### UN PARCOURS PROFESSIONNEL

*qui donne du sens à  
l'apprentissage de la posture de  
médiateur.*



### UNE MOTIVATION ET UNE INTENTION

*à appliquer les outils de la  
médiation dans un contexte  
professionnel actuel ou futur.*

IL DEVRA ÉGALEMENT SATISFAIRE À UN ENTRETIEN D'ADMISSION

# FORMATION

LA FORMATION DE TRIALOGUES SE DÉROULE SUR 2 ANS.

## PREMIÈRE ANNÉE BASES

Cette première année est axée sur le processus de médiation, partant de l'appréhension du conflit ou du différend jusqu'à la transaction juridique.

Les exercices pratiques et les exposés théoriques aborderont plus spécifiquement :

- Le conflit/violence/litige
- Le processus - analyse de la demande
- Le processus – la narration (et communiquer à partir du cadre de référence d'autrui)
- Le processus – les besoins (et les émotions)
- Le processus – les options
- Le processus – l'accord (et les écrits)
- La co-médiation
- Techniques d'entretien
- Psychologie et médiation
- Sociologie et médiation
- La médiation multiculturelle
- Droit et déontologie :
- La légitimité du tiers :

LECTURES, CONFÉRENCES, FILMS  
ÉVALUATION PRATIQUE ET THÉORIQUE

## DEUXIÈME ANNÉE PERFECTIONNEMENT

Cette deuxième année affine le style du médiateur à travers les divers spécialisations

### JOURNÉES SPÉCIFIQUES ET OBLIGATOIRES :

#### FAMILIAL

- Droit familial
- Le couple
- Les successions et les personnes vulnérables
- Ateliers pratiques

#### SOCIAL ET EN ENTREPRISES

- Droit social et droit du travail
- La souffrance au travail
- La réalité de terrain en entreprises
- Ateliers pratiques

#### CIVIL ET COMMERCIAL

- Droit des obligations
- Droit des sociétés
- La médiation intégrative
- Ateliers pratiques

#### POUR TOUTES LES SPÉCIALISATIONS :

- Sensibilisation à la systémique
- Les satellites de la médiation
- Négociation raisonnée

STAGE  
TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES

Répartition des heures de formation	>380h
Formation de base	90h
Spéc. familiale	60h
Spec. Civile & Commerciale	60h
Spec. Sociale	60h
Travail personnel	60h
Formations à la carte*	24h
Stage	20h
Supervisions individuelles	5h
Mises au vert	2 x 2 jours

\* Le participant aura accès gratuitement à quatre journées de formation, au choix, figurant dans le programme de formation continue.

---

# MÉTHODOLOGIE

---

Trialogues propose une formation sur mesure à la fois **théorique et pratique**, en misant sur les **regards croisés** des intervenants avocats, psychologues, thérapeutes et autres professionnels de la prévention de conflits, offrant une **approche transdisciplinaire**, complémentaire, unique et inédite.

## 01 APPRENTISSAGE EN GROUPE

Les journées de formation sont consacrées à l'étude du processus de médiation et à l'appréhension tant pratique que théorique de la philosophie et des concepts qui le sous-tendent (éclairage théorique, partage de lectures obligatoires, jeux de rôle et ateliers pratiques sur base de situations rencontrées par les participants et/ou amenées par les formateurs).

## 02 SUPERVISION INDIVIDUELLE

Chaque participant est accompagné individuellement par un formateur de référence.

## 03 LECTURES - SUPPORT DIDACTIQUE

Des lectures sont obligatoires et débattues en sous-groupes. Les formateurs de Trialogues mettent à disposition une bibliographie, filmographies, émissions, articles et documentation, à l'appui des enseignements dispensés.

## 04 STAGE PRATIQUE

20h de stage pratiques sont exigées auprès d'entreprises, d'institutions ou de médiateurs indépendants pour expérimenter les savoirs transmis et ce, après la première année.

## 05 TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES

Un travail écrit en lien avec la médiation, sur un thème choisi par le participant. Une présentation orale a lieu à la clôture de la formation.

## 06 DEUX SÉMINAIRES RÉSIDENTIELS

Deux fois deux jours de mise au vert, au début et à la fin de la formation, pour soutenir les apprentissages et accompagner la transition professionnelle.

---

# EVALUATION ET AGRÉMENT

---

**LA FORMATION  
DISPENSÉE PAR  
TRIALOGUES  
PERMET AU  
PARTICIPANT  
DE SOLLICITER  
L'AGRÉMENT  
DE MÉDIATEUR  
AUPRÈS DE LA  
COMMISSION  
FÉDÉRALE DE  
MÉDIATION**

## EVALUATION

L'évaluation des participants s'effectue de manière continue tout au long de la formation. L'apprentissage en petit groupe limité à 16 personnes, l'encadrement pédagogique individuel et collectif, la présence obligatoire aux journées de formations, permettent un véritable suivi personnalisé des participants.

Un examen écrit à mi-parcours, une épreuve pratique et une défense orale du travail de fin d'études finalisent l'évaluation globale.

## AGRÉMENT

La formation dispensée par Trialogues permet au participant de solliciter l'agrément de médiateur auprès de la Commission Fédérale de Médiation.

Le programme de Trialogues répond amplement aux nombres d'heures et exigences minimales définies par la Commission fédérale de médiation pour les thèmes suivants: MÉDIATIONS FAMILIALES, MÉDIATIONS CIVILES ET COMMERCIALES, ET MÉDIATIONS DANS LES RELATIONS DE TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE.

Trialogues délivre un certificat de réussite, attestant du nombre d'heures suivies et permettant de demander l'agrément de médiateur à la Commission fédérale de médiation.

(<http://www.cfm-fbc.be>)

## EQUIPE PÉDAGOGIQUE



### STÉPHANIE DEGRAVE

**Médiatrice agréée, avocate et intervenante en hauts conflits familiaux et en accompagnement à la parentalité**

Licenciée en droit de l'ULB en 2002, avec la plus grande distinction, elle a immédiatement entrepris une carrière au barreau en droit de la famille, tout en consacrant une partie importante de son temps à l'université pour y dispenser des travaux pratiques. Elle est l'auteur du projet de loi créant le Tribunal de la famille et de la jeunesse.

Sa pratique d'avocat lui a permis de réaliser combien il était important de favoriser la conclusion d'accords, plutôt que de s'engager dans d'interminables procédures judiciaires, à l'issue incertaine, et aux conséquences parfois catastrophiques pour les parties. Les années qu'elle a passées au barreau l'ont plus que jamais convaincue que la voie judiciaire ne devrait être qu'un chemin à suivre dans des situations exceptionnelles, mais que la majorité des difficultés pouvaient être résolues par les modes alternatifs de résolution des conflits, tels que la médiation, le droit collaboratif ou la chambre des règlements amiables. Médiatrice passionnée, avocate signataire de la charte de droit collaboratif, formée à la parentalité et aux interventions en hauts conflits familiaux, conférencière en Belgique et à l'étranger, elle est aussi l'auteur de diverses publications et articles scientifiques, ainsi que de l'ouvrage « Je me sépare : que faire? », publié aux Editions EDIPRO, qui s'est vu octroyer le prix du meilleur ouvrage scientifique vulgarisé. Elle est formatrice en médiation pour la formation qualifiante chez TRIALOGUES et chez PMR EUROPE. Elle a créé, en collaboration avec l'Université Catholique de Louvain et l'Université de Liège, des ateliers de communication pour parents séparés, « Parlons-nous, nous restons parents », qu'elle anime en co-intervention (co-intervention qu'elle pratique également en médiation).



### FLORENCE VAN DE PUTTE

**Médiatrice systémicienne agréée et avocate honoraire**

Co-fondatrice de l'ASBL Trialogues (2004), formatrice en médiation et co-fondatrice de la formation qualifiante (2012), co-responsable de Trialogues-Entreprises, avocate honoraire après 30 ans de métier (1991-2021), médiatrice systémicienne (2012), formée à la psychodynamique du travail (2021, elle est avant tout une « médiatrice chercheur » passionnée par l'humain, le vivant, la complexité du monde, et la puissance de l'intelligence collective. Depuis plus de 25 ans, Florence développe et enseigne sa propre pratique issue de l'alchimie singulière et originale de son parcours d'avocate, de comédienne, de systémicienne, enrichie de ses formations en psychologie tant systémique qu'analytique et de ses rencontres professionnelles clés. Elle aime inviter chacun à éveiller profondément sa créativité au delà des normes et de la souffrance pour faire naître ou renaître le sens et le plaisir.

Convaincue que pour aborder la complexité des situations conflictuelles, plusieurs corps et plusieurs esprits se doivent de converger, elle travaille en binôme transdisciplinaire tant en entreprise qu'avec les particuliers.



### SANDRINE RASTELLI

**Psychologue clinicienne**

Sandrine Rastelli est psychologue clinicienne depuis 1998. Depuis lors, elle a continué à se former à la psychanalyse et au psychodrame. Elle a occupé des fonctions d'experts pour la Justice, d'assistante universitaire (où elle a travaillé sur le thème de la souffrance sociale), de thérapeute en alcoologie et en psychiatrie générale. Elle fait partie de l'équipe de direction de l'asbl « La Traversière », où elle veille, en qualité de responsable thérapeutique, à l'organisation du travail pour qu'il reste en lien avec les objectifs de soins.

Sensible au bien-être au travail de ses collaborateurs, elle veille à penser les espaces et temps institutionnels pour qu'ils favorisent ce bien-être, encourageant à la prise de responsabilité et à la construction d'une équipe solidaire et complémentaire.

Lors de ses interventions, elle cherche à favoriser un espace contenant et sécurisant qui permette l'expression de chacun et l'élaboration des différents éléments en présence ainsi que le repérage des enjeux explicites et implicites. Elle est soucieuse à ce que chacune des parties en présence puisse se sentir libre de tout dire et de créer la possibilité pour chacun de tout entendre. En effet, il est nécessaire selon elle que les parties puissent peu à peu repérer les diverses variables en présence qui alimentent et organisent les rapports interpersonnels. Dans un second temps, il est alors possible d'envisager et de construire d'autres manières d'être en rapport avec soi-même, les autres et les instances dans lesquelles chacun évolue.



### JOËLLE HARTMANN

**Médiatrice systémicienne agréée et intervenante psycho-sociale en psychiatrie**

Assistante sociale, diplômée en 1988, elle se spécialise dès la fin de son cursus en psychiatrie et santé mentale.

En 1996, elle intègre une institution psychiatrique dans laquelle elle exerce encore aujourd'hui.

Elle est agréée dans tous les domaines de médiation.

Tout au long de son parcours professionnel, elle acquiert de l'expérience dans le domaine de la santé mentale. Elle se forme continuellement dans différents secteurs de la psychologie en assistant à de nombreuses conférences et à travers un post graduat en systémique et thérapie familiale. Elle se forme également en psychodynamique du travail et en jeux de rôles.

Elle est convaincue de la richesse d'un travail à plusieurs et pratique régulièrement la co-intervention.



### AVEC LA PARTICIPATION DE:

- Isabelle HUMIER, psychologue, clinicienne systémique et co-intervenante en médiation;
- Tanguy ROOSEN, médiateur civil et commercial, juriste d'entreprise;
- Geneviève HERINCKX, avocate et médiatrice familiale;
- Carmelina MARINO, psychologue clinicienne, thérapeute analytique et co-intervenante en médiation;
- Muriel MARKOWITCH, psychologue et co-intervenante en médiation;

### ET LA COLLABORATION PONCTUELLE DE:

- Sophie COONEN, avocate et médiatrice familiale;
- Charlotte CAPPELLEN, avocate et médiatrice;
- Charles-Antoine DE COSTER, avocat honoraire et médiateur;
- Anissa BENCHEKROUN, intervenante en systémique organisationnelle
- Pauline CARDON, philosophe;
- Régine BOONE, magistrat au tribunal du travail;
- Anne-Marie BOUDART, avocate et médiatrice familiale;
- Carine VANDER STOCK, avocate et médiatrice familiale;
- Dorothée CAUSTUR, avocate et médiatrice familiale;
- Hugues DELFORGE et Juliette KESTELOOT, sociologues;
- Gérard KUYPER, avocat honoraire et médiateur
- Olivier MORENO, magistrat;
- Coralie SMETS-GARY, médiatrice et avocat honoraire;
- Patrick VAN LEYNSEELE, médiateur civil et commercial;
- Rudolf BASTIN, juge délégué à la Cour d'appel

### COORDINATION ADMINISTRATIVE:

Charlotte Cappellen : Stages (c.cappellen@trialogues.be)  
Joséphine d'Ansembourg : Coordinatrice administrative et médiatrice (j.dansembourg@trialogues.be)

### DUREE

La formation se déroule sur 2 ans et se déroule à Bruxelles et majoritairement un lundi sur deux, de 9h00 à 17h00.

### LIEU DE LA FORMATION

Château de la Solitude, 54 avenue Schaller à 1160 Bruxelles.

### Parking accessible et gratuit

### DATES

Entretiens d'admission de janvier à avril 2022,

Réunion d'installation le lundi 9 mai 2022,

Premier séminaire résidentiel du 25 au 26 août 2022,

Premier cours le lundi 19 septembre 2022.

### INSCRIPTIONS

La sélection des candidats est établie sur base d'un dossier comprenant un curriculum vitae, une lettre de motivation et le formulaire d'inscription complété (disponible sur notre site internet <https://www.trialogues.be>). Le dossier complet est à adresser par e-mail à [info@trialogues.be](mailto:info@trialogues.be)

Le candidat sera contacté pour un entretien préliminaire, fixé à partir du premier janvier de chaque année. Les personnes intéressées peuvent aussi prendre un premier contact avec la coordinatrice pédagogique de la formation qualifiante.

### TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Le minerval est de 5.000€, pour les deux ans.

Ce montant est payable par virement sur le compte Trialogues BE63 3631 4153 9208.

Un acompte de 1000€, payable avant le début de la formation, vaut inscription. L'engagement est pris pour deux ans et ne donne droit à aucun remboursement en cas d'abandon, d'absence ou de non-réussite des épreuves.

À la demande expresse, un paiement par tranche de 500€ est accepté.

## TRIALOGUES ASBL

Avenue Schaller 54,  
1160 Auderghem

N° entreprise Trialogues BCE 0882 348 424

